

ceux qui demandent "si l'intérêt général n'a point à invoquer ici un droit supérieur, si la grève est encore permise lorsqu'elle met en péril la sécurité de tout le pays". Et il termine cette discussion en déclarant qu'il n'est guère "possible actuellement d'apporter à ces troublants problèmes une solution complète. Comme l'on dit en langage d'école la difficulté reste, et ni l'autorité ni la liberté ne suffisent à la trancher actuellement". Dans l'*Univers*, M. George Berry, député de Paris, a aussi traité cette question. Son article intitulé "Syndicats et fonctionnaires", est beaucoup plus défavorable aux postiers et à leur thèse que celui des *Etudes*. Après avoir reconnu nécessaire que les pouvoirs publics protègent contre l'arbitraire de malheureuses victimes qui n'aspirent qu'à rester dans le devoir; qu'en récompense de leur soumission et de leur travail ces laborieux soient assurés qu'ils ne verront pas leurs mérites ignorés, et ne seront pas sacrifiés à des favoris ministériels; et qu'un statut bien compris et bien rédigé place les serviteurs de l'Etat à l'abri des caprices d'un chef injuste ou de passe-droits incompatibles avec le régime républicain, il continue en ces termes :

"Mais, cette oeuvre accomplie, il faut qu'il soit absolument interdit aux employés de la nation, qui les paie et qui a confiance en eux, de constituer des syndicats où il leur serait possible de se concerter en vue d'un chômage volontaire, et de nous causer ainsi des ruines irréparables. Il faut aussi et surtout que les tentatives d'affiliation des fonctionnaires à la Confédération du travail soit réprimés sévèrement comme un acte criminel. Eh! quoi, voilà un groupement révolutionnaire qui prêche à ses adhérents le sabotage, l'antimilitarisme, la haine de la Patrie, et c'est avec des anarchistes de cet acabit qu'il serait permis aux ouvriers de nos arsenaux, aux conducteurs et aux mécaniciens de chemins de fer, aux préposés à l'envoi et à la réception de nos dépêches, d'entrer en relation étroite. Avec quelque incohérence que l'on gouverne, il y a une limite à cette incohérence; et il s'agit de savoir si M. Clemenceau et ses collaborateurs sont décidés à laisser mettre en péril, en même temps que notre commerce et notre industrie, notre sécurité et notre indépendance nationales."